



Réserve Naturelle
RAVIN DE VALBOIS

Rapport d'activité 2016



Sommaire

Introduction

1. Mieux connaître le patrimoine naturel	p. 01
2. Conserver voire accroître la biodiversité	p. 07
3. Atteindre un fort degré de naturalité	p. 11
4. Limiter l'accès vers les zones sensibles	p. 13
5. Informer et sensibiliser	p. 15
6, 8 & 9. Autres objectifs	p. 21
Sigles utilisés	p. 26

Renouvellement du plan de gestion

2016 aura été l'année du renouvellement du plan de gestion de la Réserve naturelle (RNN*). C'est le quatrième, il couvre dorénavant la période 2017-2026. Son approbation par le Conseil scientifique régional du patrimoine naturel le 06 octobre et le Comité consultatif de gestion le 08 décembre fait suite à deux années de travail intense pour évaluer la pertinence du précédent plan (2011-2015), rencontrer tous les acteurs, trouver des compromis avec les principaux usagers sans impacter la conservation des espèces et des habitats naturels remarquables, rédiger un document de 378 pages, etc... La quiétude est recherchée sur les zones sensibles, les pelouses sont progressivement reconnectées avec les autres espaces ouverts du plateau, la forêt est exploitée avec un grand secteur sans intervention, les inventaires naturalistes sont développés, l'insertion locale de la RNN dans son contexte socio-économique est recherchée, etc.

Le document est consultable dans les locaux du gestionnaire, en mairie de Cléron ou de Chassagne-Saint-Denis ou par téléchargement http://cen-franche-comte.org/fich_59521/P_G_RNN_Ravin_Valbois_2017_2026.pdf

D.L, F.R. & M.P.**

*RNN : Réserve naturelle nationale (tous les sigles sont définis en dernière page)

** : C.A. : Christophe AUBERT, E.B. : Elvina BUNOD, B.C. : Bertrand COTTE, D.L. : Dominique LANGLOIS, M.P. : Mélanie PARIS et F.R. : Frédéric RAVENOT.

Le nom mentionné correspond au responsable de l'opération sachant que d'autres membres de l'équipe peuvent également intervenir.



Séance de travail avec Hugues Pinston, rapporteur du plan de gestion au CSRPN © F. Ravenot

10. Développer les inventaires naturalistes

10.1 Identifier les insectes piégés en 2009/2010

La détermination des invertébrés piégés par tente Malaise en milieu forestier (2009-2010) est en grande partie terminée. Plus de la moitié des spécimens ont été identifiés ce qui représente un très haut niveau de valorisation du piégeage. Il reste des lacunes parmi les diptères (nématocères et calyptères) et les hyménoptères (térébrants). Le matériel est gardé en alcool à 70°, à l'abri de la lumière, prêt à être valorisé par d'autres spécialistes.

D.L.

10-2 Compléter les inventaires de la RN

• Inventaire des invertébrés des pelouses

Fort du succès des campagnes de piégeage 2009-2010 (cf. ci-dessus), nous avons engagé un nouveau programme d'inventaire des invertébrés, sur les pelouses cette fois-ci. Deux tentes Malaise ont été positionnées du 12 avril au 19 octobre, sur les corniches « Humbert » et « Podgo ».



Récolte d'une tente Malaise © F. Ravenot

Le printemps pluvieux n'a pas permis de récolter le matériel escompté mais à partir de l'été, le piégeage a bien fonctionné. Nous avons bénéficié du concours de Victor Rébillard, stagiaire de licence professionnelle (cf. 53-3), pour assurer un tri très fin des échantillons.

Les papillons de jour, les mécoptères et plusieurs familles de diptères (syrphes, empidides-hybotides, asilides, bombylides)

ont été déterminés en interne. Les 14 nouvelles espèces de syrphes ont été validées par Martin Speight, 2 sont nouvelles pour le Doubs. La liste des syrphes de la RNN atteint à ce jour 159 espèces.

D'autres familles de diptères ont été déterminées par Jocelyn Claude et Bruno Tissot, nos collègues de la RNN du lac de Remoray, les fourmis par Christophe Galkowski (32 espèces dont 17 nouvelles pour la RNN). Plusieurs groupes taxonomiques ont été triés et envoyés à des spécialistes qui prennent le temps nécessaire à leur détermination : les arachnides à Maxime Gaymard, les cicadelles à Benoit Nusillard, les collemboles à Céline Pernin, les pompiles à Franck Herbrecht, les tipules à John Kramer et les autres diptères à Phil Withers.

D'autres groupes taxonomiques sont triés et en attente de détermination, soit en interne (orthoptères) soit par des spécialistes pour lesquels nous attendons les récoltes 2017 (papillons de nuit et hyménoptères aculéates) pour les leur envoyer.

Deux autres nouvelles espèces sont venues compléter l'inventaire de la RNN :

- le thécla du prunier (*Satyrion pruni*), papillon spécialiste de la végétation buissonnante, a été contacté sur une lisière arbustive le 22 juin, en pelouse de corniche. Cela porte à 96 le nombre d'espèces de papillons de jour observées dans la RNN depuis sa création en 1983.

- la courtilière (*Gryllotalpa gryllotalpa*) a été recherchée le 24 mai en fin de journée. Toute la prairie de Valbois et les pelouses marneuses ont été parcourues. Deux mâles ont été entendus à 22 heures au fond de la prairie, dans un secteur particulièrement marneux.

• Inventaire des champignons

Une convention avec la Fédération mycologique de l'Est nous a permis d'initier de 2016 à 2018 un complément d'inventaire des champignons de



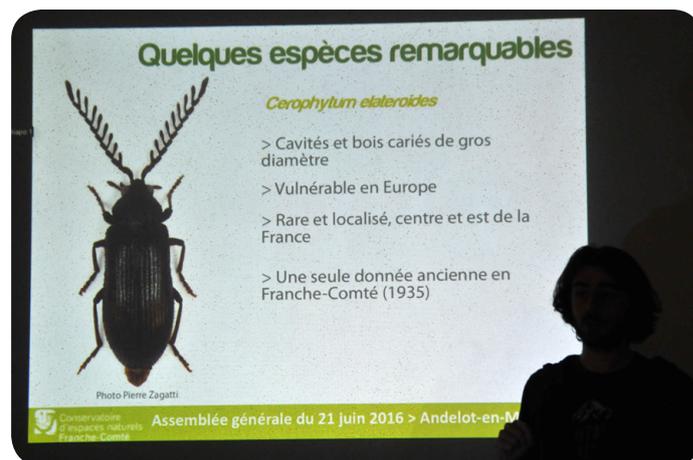
Flammulina velutipes © F. Ravenot

la RNN. Il porte sur les pelouses de corniche et la forêt riveraine du ruisseau en aval de la RNN. Les premiers relevés ont été réalisés au cours de l'année, Martine et Michel Caillet, Pierre Chaillet, Jean-Marc Moingeon, Gilbert Moyne et Daniel Sugny sont particulièrement investis dans cette étude.

D.L.

• Inventaire des coléoptères

L'inventaire des coléoptères saproxyliques de la RNN s'est poursuivi en 2016 selon la même méthodologie que celle engagée en 2015.



Présentation de l'étude par Bertrand lors de l'assemblée générale © F. Ravenot

Les boisements thermophiles du plateau ont été cette année échantillonnés, avec 2 pièges interception modèle « polytrap » installés d'avril à octobre dans les boisements de « La Touvosse » et de « Léri ». Les secteurs favorables à la faune saproxylique ont été ciblés (richesse en vieux chênes de gros diamètre, abondance de micro-habitats et de bois morts ou déperissants). Ces piégeages ont été complétés par trois sessions de chasse à vue réparties de mai à août. Par ailleurs, les captures de coléoptères issues des 2 tentes Malaise installées sur les pelouses (cf. ci-dessus) ont également été valorisées pour cette étude. La récolte et le tri des pièges ont été assurés par Victor Rébillard et Dominique Langlois, la détermination par Bertrand Cotte.

Malgré les conditions climatiques printanières difficiles, cette nouvelle campagne d'inventaire à permis d'enrichir la liste des coléoptères de la RNN de 142 nouvelles espèces, portant à 678 le nombre d'espèces connues. Du point de vue des saproxyliques, 10 nouvelles espèces bioindicatrices de la qualité des forêts françaises (selon Brustel, 2001) ont été découvertes, soit au total 45 espèces de coléoptères bioindicateurs pour la RNN. Ce résultat est très important au regard des inventaires de ce type menés ailleurs en France et témoigne du fort enjeu de conservation des milieux forestiers du Ravin de Valbois.

B.C.

11. Mieux connaître le statut des espèces patrimoniales

11.1 Invertébrés remarquables

L'année climatique 2016 ne fut pas très favorable aux invertébrés. Le printemps humide a été préjudiciable à nombre d'entre eux :

- **Bacchante** (*Lopinga achine*)

Elle reste à un faible niveau de population depuis 2012, après les pics des années 2007-2011. Ceci est constaté autant sur les pelouses que le long de l'ourlet à géranium sanguin.

- **Grand-nègre des bois** (*Minois dryas*)

Il connaît une année moyenne, se maintenant particulièrement bien dans les pelouses marneuses. Espèce du mois d'août, le printemps humide lui a été moins défavorable.

- **Damier de la succise** (*Euphydryas aurinia*)

Aucune observation en 2016.

- **Ecaille chinée** (*Euplagia quadripunctaria*)

Aucune observation en 2016.

- **Ascalaphe soufré** (*Libelloides coccajus*)

Ses effectifs sont en dents de scie depuis 2001. Espèce printanière, son indice d'abondance a été faible en 2016.

- **Cordulégastré bidenté** (*Cordulegaster bidentata*)

Nous avons testé la recherche des larves le 05 juillet, sur un secteur connu pour contacter régulièrement des adultes. Neuf larves ont été trouvées dans les sédiments/graviers d'un seul et même affluent. Elles mesuraient 9 à 33 mm ce qui a permis d'en identifier certaines comme *C. bidentata*. Aucune larve n'a été trouvée le long du ruisseau de Valbois.

D.L.



Cordulégastré bidenté (*Cordulegaster bidentata*) © F. Ravenot

11.2 Flore remarquable

Etant donné le temps passé pour renouveler le plan de gestion, les suivis floristiques ont été limités cette année :

- **Ophrys abeille** (*Ophrys apifera*)

Il a de nouveau fleuri avec 17 pieds sur la corniche les 20 et 27 juin. Trois pieds ont été trouvés pour la première fois dans la pelouse « Podgo ». Une recherche spécifique dans les pelouses marneuses n'a pas permis de retrouver l'espèce.



Ophrys abeille (*Ophrys apifera*) © F. Ravenot

- **Spiranthe d'automne** (*Spiranthes spiralis*)

Le comptage annuel a dénombré une dizaine de pieds le 31 août, un niveau faible par rapport aux années précédentes. Par contre, l'espèce est facilement observée bien que très disséminée dans la pelouse « Martin ».

D.L.

11.3 Amphibiens remarquables

- **Sonneur à ventre jaune** (*Bombina variegata*)

L'année avait bien commencé avec 5 individus observés le 02 mai (fond de prairie et ornières), et 9 autres le 22 mai (ornières et transect i). Le printemps pluvieux avait d'autre part maintenu les ornières bien en eau. Nous sommes encore cette année étonnés de ne pas constater d'accouplement, mais des œufs sont trouvés le 08 juin, sur une seule tige et dans une seule ornière. Par contre, aucun têtard n'est ensuite observé et lors de notre comptage de fin de saison, nous ne contactons qu'un seul individu en fond de prairie le 06 septembre et aucun le 09 septembre dans la RNN (un individu autour de la Ferme du Pater). Ces très faibles effectifs sont étonnants, peut-être sommes-nous venus trop tardivement faire notre bilan, mais les autres années les crapauds étaient encore présents à la mi-septembre. D.L.

11.4 Reptiles remarquables

• Lézard vert (*Lacerta bilineata*)

Malgré la magnifique observation d'un accouplement sur le sentier de la pelouse le 08 mai, un adulte re-contacté le 22 juin sur ce secteur, nous n'avons pas observé l'espèce plus tard en saison. Hugues Pinston est venu les 15 et 22 septembre pour observer le succès de la reproduction mais n'a contacté aucun individu. Il est à craindre que la disparition de l'espèce de la RNN se précise avant 2020. Quand une espèce voit ses effectifs se réduire fortement (estimés à près de 5 individus en 2015), un épisode climatique défavorable comme ce nouveau printemps pluvieux complique la reproduction et la survie de la population.

D.L. & F.R.

11.5, 11.6 et 11.7 Oiseaux remarquables

Milieux rupestres

• Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*)

Le 25 avril, 3 petits jeunes sont présents à l'aire. Ils sont volants le 27 mai. Pour la troisième année consécutive, des jeunes pèlerins prennent leur envol dans la RNN. Il nous faut remonter au début des années 2000 pour constater une nidification réussie jusqu'à son terme sur 3 années d'affilée.



Trois jeunes faucons pèlerins à l'envol (*Falco peregrinus*) © F. Ravenot

• Tichodrome échelette (*Tichodroma muraria*)

Observé en début de mois en janvier et février, le grimpeur des murailles occupait encore les falaises du ravin le 29 mars (K. Guille – LPO FC).

Milieux ouverts

• Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)

Côté Cléron, le premier individu est observé dans la RNN le 16 mai. Deux couples sont cantonnés le 03 juillet en aval et en amont de la prairie de

Valbois. Aucun individu n'a fréquenté le versant des anciennes vignes.

Sur la commune de Chassagne-Saint-Denis, un couple est présent sur la pelouse « Martin », en limite de RNN le 05 juillet. Un couple reproducteur est également observé en prairie « Martin » (hors RNN) avec au minimum 1 jeune volant.



Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) proche du nid © F. Ravenot

Malgré le travail de sensibilisation mené auprès des agriculteurs en 2014 et en 2015 (diaporama présenté en mairie de Chassagne-Saint-Denis axé sur les enjeux de conservation des haies et buissons en milieu prairial), il semble bien difficile de conserver quelques buissons ça et là sur les communaux du village, à proximité de la RNN. Les quelques ronciers jusque là maintenus dans la prairie « Martin » ont fait l'objet d'un gyrobroyage au cours de l'automne (cf. 21-2).

Le suivi de la nidification de la pie-grièche écorcheur et de l'alouette lulu entamé en 2012 puis assuré en 2014, sera reconduit en 2018.

• Alouette lulu (*Lullula arborea*)

Dès le 26 février, un premier chanteur se manifeste sur les communaux, côté RNN. Deux individus sont entendus le 06 avril dont 1 sur la pelouse « Martin ». Un oiseau est de nouveau contacté le 07 juin (K. Guille – LPO FC).

Par ailleurs, un couple cantonné est localisé au lieu dit « Dartois » le 30 avril.

Milieux forestiers

• Milan royal (*Milvus milvus*)

Les observations répétées des dernières années nécessitent que l'on s'attarde un peu plus sur ce rapace au cours de 2016. Avec le concours du Syndicat mixte de la Loue, une recherche commune a permis de mettre en évidence la reproduction de l'espèce dans la RNN. Deux adultes ont été

observés le 22 mars à proximité du ravin. Un couple était cantonné le 29 mars, avec le début de la couvain probablement autour du 06 avril. Le 12 juillet, 2 jeunes volants, accompagnés des adultes, se manifestaient dans la RNN. Afin d'éviter tout dérangement durant la période de reproduction et d'attendre patiemment la tombée des feuilles, la localisation précise de l'aire a été réalisée début décembre. L'arbre porteur du nid, situé en forêt communale de Chassagne-Saint-Denis, est un hêtre commun de 35-40 cm de diamètre, d'1,10 m de circonférence et construit sur une fourche à 10-15



Recherche des jeunes dans le ravin © F. Ravenot

m de hauteur.

A n'en pas douter, c'est la bonne nouvelle ornithologique de l'année. Merci à Pascale Luxembourger, stagiaire en Licence professionnelle MINA au SMIX Loue, pour sa collaboration.

11.8 Espèces patrimoniales hors RN

• Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*)

A proximité immédiate de la RNN (rayon de 5 km), seuls 2 couples ont élevé un total de 6 jeunes (communes de Scey-Maisières et de Cademène).

F.R.

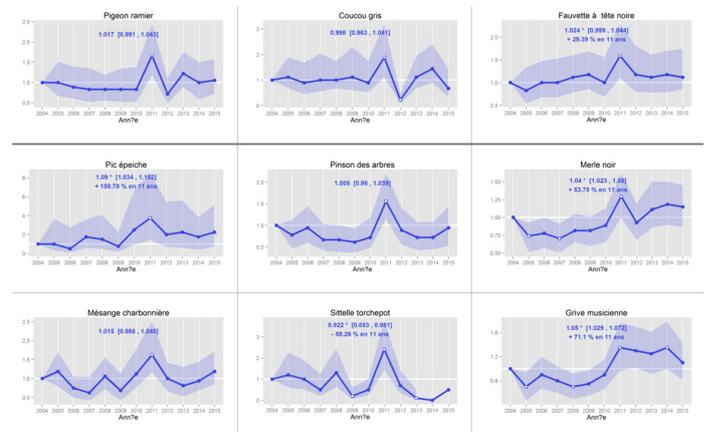
12. Suivis nationaux d'espèces communes

12.1 Programme national STOC-EPS

Le protocole a été relayé les 30 avril et 03 juin. Lors du second passage, la météo pluvieuse n'a pas permis d'effectuer l'ensemble des 10 points d'écoute, en particulier ceux localisés en milieu forestier (bruit parasite trop important). Les points 7 et 10 ont été réalisés en partie alors qu'aucune écoute ne fut possible aux points 8 et 9. C'est la première fois en 18 années de suivi que

le comptage n'a pu être effectué dans sa totalité. Toutefois, les données ont été transmises à RNF pour une remontée au MNHN (157 contacts pour un total de 30 espèces).

Par ailleurs, l'accueil de Kevin Guille, stagiaire Master 1ère année à l'Université de Franche-Comté (cf. 53-3) a étudié les tendances d'évolution des populations des oiseaux communs dans 3 RNN de Franche-Comté (Ravin de Valbois, Lac de Remoray et Ile du Girard). Parmi les 132 espèces d'oiseaux contactés sur ces 3 sites protégés sur la période 2002-2015, l'analyse statistique a pu mettre en évidence 5 espèces dont les tendances sont significatives. Pour la RNN du ravin de Valbois, les tendances ont été analysées pour 9 espèces (données insuffisantes pour les autres espèces). Quatre d'entre elles sont stables (coucou gris, mésange charbonnière, pigeon ramier et pinson des arbres), 4 sont en augmentation (fauvette à tête noire, grive musicienne, merle noir et pic épeiche) et une est en déclin (sittelle torchepot). La poursuite de ce protocole permettra de collecter plus de données encore et d'analyser de manière plus précise les tendances à venir.



* 6 Graphiques issus de l'analyse selon le modèle GLM, quasi-poisson, par le logiciel R. Les neuf espèces avec des tendances significatives y sont présentées. Les tendances sur la période 2004-2015 dans la réserve naturelle nationale du ravin de Valbois.

Analyse des données STOC-EPS sur la période 2004-2015

12.3 Suivi des peuplements de papillons de jour

Malgré une météo défavorable au printemps, la diversité était au rendez-vous avec 65 espèces pour une moyenne annuelle de 62. Les effectifs sont du même niveau qu'en 2015 mais globalement en baisse progressive depuis le début du suivi en 2001. *Polyommatus coridon*, espèce spécialiste des pelouses sèches et longtemps en pôle position du peuplement, continue à régresser, passant en quatrième position derrière des espèces plus généralistes (*Maniola jurtina*, *Mellicta celadussa/parthenoides* et *Melanargia galathea*). Le peuplement semble progressivement

se dégrader, mais des espèces spécialistes des pelouses sèches reviennent néanmoins, telle que *Glaucopsyche alexis*, contactée les 4 et 17 mai dans les pelouses marneuses.

Le suivi a démarré le 04 mai pour se terminer le 23 septembre, soit 12 passages. Victor a remplacé Dominique à 2 reprises en été. L'ensemble des données a été transmis à RNF en octobre.

D.L.

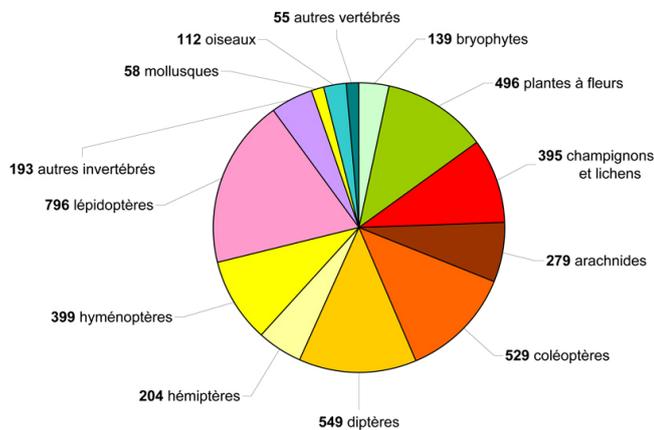
13. Cartographie et base de données

13.1 Tenir à jour la base de données

Au 31 décembre 2016, 48 928 données naturalistes ont été saisies dans la base informatique SERENA, dont 38 661 concernent le territoire de la RNN. A ce jour, 4204 taxons sont connus dans la RNN.

La base de données a largement été sollicitée durant la rédaction du 4ème plan de gestion. Ce fut l'occasion de corriger certaines informations (sources des données par exemple) et de redéfinir les catégories des relevés, en accord avec les autres RNN de Franche-Comté.

Alimenter Sigogne, portail de la description de la



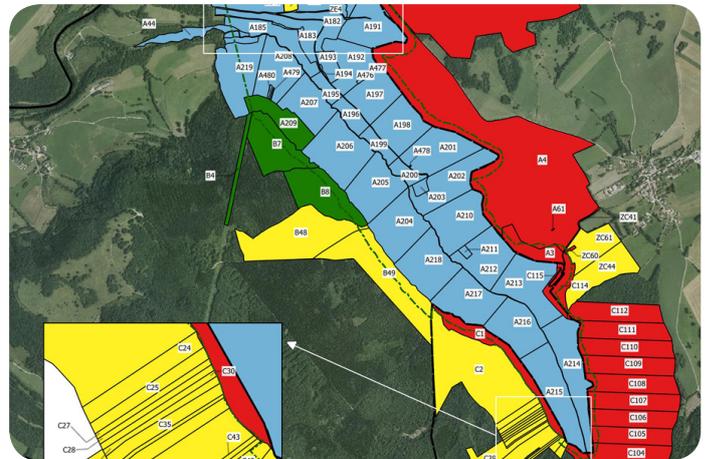
Répartition du nombre d'espèces par groupes taxonomiques

biodiversité en Franche-Comté, par la transmission de nos données n'est toujours pas d'actualité. Pour rappel, dès 2014, les gestionnaires de RNN, avec le soutien de la DREAL, ont souhaité que leur contribution apparaisse clairement dans cette base de données régionale. Malgré la réunion du 26 mai et quelques relances auprès de Sigogne, les champs à renseigner n'ont semble-t-il toujours pas été définis par l'ensemble des animateurs du réseau de collecte. A suivre...

F.R.

13.2 Disposer d'un outil cartographique

Un important travail de cartographie a été mené pour réaliser les 17 cartes du plan de gestion 2017-2026 de la RNN (occupation du sol à différentes périodes, informations foncières, fréquentation, gestion des pelouses...).



Extrait de la carte n° 5 du plan de gestion : informations foncières

Si une partie de ce travail a débuté dès la fin d'année 2015 (début de la préparation des tables géographiques), la majorité du travail a été réalisé cette année avec notamment la mise en page et la finalisation des cartes. Parallèlement, les tables géographiques du Système d'information géographique (SIG) ont été mises à jour en fonction des nouvelles données ou connaissances acquises. Par ailleurs, afin d'accompagner le projet de desserte forestière, une carte spécifique a été produite.

M.P.

20. Soutenir les espèces patrimoniales menacées dans la RNN

20.1 Renforcer la population de sonneur (*Bombina variegata*)

A l'occasion du renouvellement du plan de gestion, une attention toute particulière a porté sur la préservation de l'habitat du sonneur à ventre jaune. Cela s'est traduit à plusieurs niveaux en terme de gestion forestière :

- une exclusion des engins forestiers en adret, en période de présence de l'espèce ; mais des passages du 01 octobre au 15 février permettant le recreusement des ornières,



Ornières favorables au sonneur à ventre jaune © F. Ravenot

- le passage de la future route forestière en dehors de la zone marneuse du fond de la prairie de Valbois, secteur fréquenté par l'espèce et stratégique en terme de transit forêt/prairie,

- une compensation du futur empierrement du chemin rural traversant la prairie de Valbois (utilisé en transit par le sonneur) par le recreusement d'ornières le long de la future route forestière. Ces petits travaux seront réalisés par les engins forestiers en fin de coupe.

D.L.

21. Restaurer les pelouses sèches RNN

21.1 Maîtriser le développement des rejets ligneux

• Pelouses pâturées du plateau

Aucune recoupe de rejets arbustifs n'a été

nécessaire cette année sur le plateau. Le pâturage des ânes y est de plus en plus efficace.

• Anciennes vignes de Valbois

La recoupe des rejets arbustifs a été réalisée dans le parc 2, dans sa partie est, le 14 décembre, avec la MFR des Fins. La dynamique arbustive reste très forte dans ces pelouses marneuses, favorisée par les printemps pluvieux. Les ânes ont des difficultés à la contrôler et le recours tous les 3 ans à la débroussailluse n'est pas satisfaisant. Le gestionnaire réfléchit à l'utilisation temporaire de chèvres pour mieux contrôler les rejets arbustifs, mais cela demanderait une réorganisation des clôtures. L'accord trouvé en juillet avec le propriétaire (cf. 8-5), qui confierait par convention la gestion des pelouses marneuses au CEN, permet d'envisager plus sereinement cette hypothèse.

D.L.

21.2 Favoriser l'habitat « pelouse piquetée de bosquets »

• Pelouses de Chassagne-Saint-Denis

La convention signée en décembre 2015 entre le CEN et la commune, confiant la gestion de 8 ha de pelouses (dont 2 hors RNN), nous a permis de relancer des travaux de défrichement. L'écran forestier entre la pelouse « Martin » et la prairie du GAEC des Crêtes a été défriché pour moitié, en collaboration avec la MFR des Fins. Il était prévu de faire appel à un affouagiste pour sortir au préalable le bois de chauffage, mais les problèmes de santé de Paul Vermot-Desroches ne l'ont pas permis. Nous avons nous-mêmes façonné le bois de chauffage, à disposition de la commune.

D.L.



Reconnexion de la pelouse à la prairie © F. Ravenot

21.3 Assurer le pâturage

• D'une saison à l'autre...

Nos 4 ânes ont démarré l'année sur le plateau de Chassagne-Saint-Denis. La pelouse « Martin » fait dorénavant partie du calendrier de pâturage, les ifs y ont été au préalable retirés. Ils sont complétés avec du foin provenant de Bonnevaux-le-Prieuré. Nous avons cet hiver bénéficié de foin de Chassagne-Saint-Denis, J.Noël Humbert nous ayant fait don d'une grosse balle de son râtelier. Pour l'hiver prochain, le foin proviendra en partie de la pelouse des ruches de Valbois. Son propriétaire, Guy Viprey, fauche cette pelouse en fin d'été, laissant le foin au sol. Après discussion, il a accepté de le mettre à disposition du CEN, afin de limiter l'accumulation de la litière sur cette pelouse et de le valoriser pour les ânes en hiver. Nous avons ainsi fait pour la première fois les foins à Valbois, le 25 août, en complément de celui ramassé à Bonnevaux-le-Prieuré le 04 juillet. Tout le foin est stocké dans la cabane de la pelouse « Podgo ». Les ânes n'y ont pas accès quand ils sont sur les pelouses « Humbert » et « Martin », il faut le leur emmener.



Pâturage des ânes dans la pelouse «Martin bis» © F. Ravenot

Les 4 ânes ont pâturé durant 5 semaines la pelouse « Martin », revenant 1 semaine en janvier dans la pelouse « Podgo » pour profiter de la cabane en conditions très humides. De la mi-février à la mi-avril, ils étaient dans la pelouse « Podgo », étendue durant 2 semaines à la pelouse « Martin bis ». Du 11 avril au 05 juin, ils ont pâturé le parc 2 des pelouses des anciennes vignes, pour retourner jusqu'à fin juillet sur le plateau, dans la pelouse « Martin ». Ils ont passé le mois d'août à pâture la pelouse marneuse de Colonne à Scey-Maisières (cf. 22-3), pour revenir dans le parc 1 des anciennes vignes le 29 août. Le printemps humide a favorisé la pousse de la végétation et le développement des rejets arbustifs, si bien que nous avons choisi de les maintenir dans ce parc, étendu au parc 2 pour permettre l'accès à la

cabane, jusqu'à début décembre. Ils sont remontés le 7 décembre sur le plateau, dans la pelouse « Humbert ».

Nous savions qu'avec le pâturage de 2 ha supplémentaires sur le plateau de Chassagne-Saint-Denis (suite au retrait du GAEC des Crêtes en 2015), nous allions avoir besoin de renforcer notre troupeau. Mais nous avons choisi de ne passer à 6 ânes qu'en fin de saison, préférant risquer le sous-pâturage que le sur-pâturage. C'est ainsi que Caramel et Chocolat ne sont arrivés que le 12 octobre et que le parc 3 n'a pas pu être pâturé cette année.

• Suivi des ânes

Les problèmes de fourmilières aux sabots des années 2013-2014 semblent oubliés. Les ânes ont été parés le 13 juin par Dominique, à l'avant uniquement pour Sureau qui donne difficilement ses pattes arrières. Pas d'escapades cette année, même en l'absence momentanée de courant électrique. Cela nous facilite la tâche et nous permet de ne pas mettre d'électricité dans les petits linéaires de clôtures mobiles en hiver. L'épisode important de cette année a été l'intégration de 2 nouveaux ânes, achetés à Bucey-les-Gy (70) et livrés par leur ancien propriétaire le 12 octobre. Caramel est une femelle de 2006 et Chocolat, son ânon de 2010 a déjà été castré. Nous avons choisi de jeunes animaux pour renforcer et renouveler le troupeau, Platon a dorénavant 29 ans. Il nous fallait également des animaux dociles, ce fut le cas. Au bout d'une semaine il a été possible d'enlever le licol à Caramel, il n'a fallu qu'un mois pour Chocolat. Ils ont par contre du mal à cheminer avec une longe, mais suivent facilement les autres ânes. Leur point faible est de ne pas être habitués à consommer des ligneux, mais ils s'y font progressivement, Chocolat a même commencé à goûter les épines noires ce qui est encourageant.



Caramel et Chocolat intègrent le troupeau © F. Ravenot

Pour les remonter à Chassagne-Saint-Denis en décembre, Christophe, Enzo et Lucas Dordor, habitants de Scey-Maisières, nous ont donné la main. C'est très appréciable de pouvoir s'appuyer sur des personnes locales de confiance.

D.L.

21.4 Préserver l'ourlet à Géranium sanguin



Ourlet à géranium sanguin - Juin 2016 © F. Ravenot

Aucune intervention cette année sur l'ourlet, elle est prévue début 2017.

Par contre, suite au violent orage du 25 juin et aux inondations qui s'en sont suivies, le chemin carrossable menant de la Ferme du Pater à Chassagne-Saint-Denis a été fortement endommagé dans la pente. Le 27 juin, Dominique et Victor ont aplani les apports de cailloux et comblé les creusements.

D.L.

21.5 Assurer le suivi de l'impact de la gestion des pelouses sur la faune et la flore

Aucune opération réalisée cette année, priorité a été donnée au renouvellement du plan de gestion.

D.L.

22. Restaurer les pelouses sèches proches de la RNN

22.1 Améliorer la qualité des corridors

Cf. 21.2

22.2 Assurer la gestion des pelouses de Cléron en contrat Natura 2000

La commune de Cléron n'a pas souhaité renouveler

le contrat Natura 2000, arguant le fait qu'il lui fallait dorénavant le financer à 20 %. Elle a préféré une solution agricole avec le GAEC du Pater, sans frais et sans contrat Natura 2000. Le Syndicat mixte de la Loue a précisé un cahier des charges pour que l'exploitation agricole soit bénéfique à l'état de conservation de ces pelouses. L'avenir nous dira ce qu'il en est, mais d'ores et déjà la pelouse marneuse de Chauchu semble surpaturée ; continuera-t-elle de jouer son rôle d'accueil des espèces liées aux hautes strates herbacées ? Quant à la corniche du Taureau, en l'absence de contrat Natura 2000, elle n'est plus entretenue.

D.L.

22-3 Gérer des pelouses d'intérêt communautaire proches de la RNN

• Contrat Natura 2000 à Scey-Maisières

Le contrat Natura 2000 entre la commune de Scey-Maisières et l'Etat a pris fin en 2015, il n'a pas pu être renouvelé en 2016 faute de crédits. La commune, le CEN et l'ACCA locale ont signé le 06 mai une nouvelle convention pour 5 ans, elle prendra effet le jour du renouvellement du contrat Natura 2000, attendu début 2017. Cette convention prévoit un entretien annuel de la pelouse par les ânes du CEN et une recoupe des rejets arbustifs en 2018. De façon à ce qu'il n'y ait pas de rupture d'entretien de la pelouse, le CEN et la commune se sont entendus pour une solution transitoire : le CEN a réalisé le pâturage au mois d'août, ne demandant à la commune qu'une participation financière égale à ce qu'elle financera lors du renouvellement du contrat Natura 2000.

Les 4 ânes du CEN sont arrivés tardivement sur la pelouse (le 28 juillet) afin de la pâturer en conditions sèches. Ils y sont restés jusqu'au 29 août.

D.L.



Pelouse marneuse du Rocher de Colonne © F. Ravenot

23. Maintenir les prairies ouvertes et gérées de manière très extensive

• Prairie du Pater

Suite à l'accord trouvé en 2015 avec le GAEC du Pater sur le maintien des haies en prairie de Valbois, les échanges sont redevenus plus cordiaux. Le GAEC a été informé du renouvellement du plan de gestion, en particulier sur la gestion du versant des anciennes vignes (cf. 21-1) et des linéaires arbustifs en prairie. Aucune intervention n'a eu lieu cette année sur les 4 linéaires identifiés ensemble. La structure des haies n'a jamais été aussi favorable à la nidification des oiseaux. Le CEN est largement satisfait de cet accord trouvé avec le GAEC.



Haie arbustive en prairie de Valbois © F. Ravenot

En octobre, Frédéric a découvert, par hasard, une conduite d'eau non enterrée provenant de la source du ruisseau du Pater. Suite à un problème de fuites de l'ancienne canalisation alimentant le bâtiment agricole de la Ferme du Pater, le GAEC a installé provisoirement cette nouvelle conduite d'eau et envisage de l'enfouir courant 2017. Le GAEC sera contacté par le CEN pour définir comment ces travaux pourront se réaliser en compatibilité avec le plan de gestion de la RNN.

F.R.

24. Améliorer la qualité des eaux du ruisseau de Valbois

Le renouvellement du plan de gestion a permis de préciser les marges de progrès en faveur de la qualité des eaux du ruisseau de Valbois. Sur les conseils de l'Université de Franche-Comté (F. De Giorgi et H. Decourcières), il a été décidé d'engager une réflexion sur la renaturation des parties dégradées du ruisseau dans la Combe des Oyes, hors RNN (communes de

Chassagne-Saint-Denis et de Flagey). Le bureau d'études Téléos a été contacté dans ce sens, mais l'absence de co-financement n'a pas permis de démarrer l'étude d'opportunité en 2016.

D.L.



Combe des Oyes © F. Ravenot

30. Augmenter la naturalité des habitats forestiers

30.1 Accompagner le PSG de Scey

Le renouvellement du plan de gestion a été l'occasion d'une longue et fructueuse discussion entre Madame et Monsieur P. de Scey, T. Susse (leur expert forestier), H. Pinston (rapporteur du plan de gestion auprès du CSRPN) et le CEN. Un compromis a été trouvé afin de permettre au propriétaire d'améliorer l'état de la desserte forestière, sans porter atteinte aux habitats et espèces remarquables de la RNN.

Le 06 janvier, les personnalités scientifiques amenées à se prononcer sur le sujet ont été rencontrées sur le terrain (M. Coeurdassier, F. Gillet, J.-P. Hérold et H. Pinston), avec la DREAL (J.-P. Balay). Cela a permis d'engager une réflexion sur l'adéquation entre le projet d'amélioration de la desserte forestière et la conservation des habitats et des espèces de la RNN. T. Susse avait été invité à cette rencontre et le compte-rendu a été adressé à P. de Scey.



Pied d'un très gros hêtre commun en adret © F. Ravenot

Le 23 avril, T. Susse et D. Langlois ont souhaité rencontrer la police de l'eau pour réfléchir aux solutions de franchissement des cours d'eau. P. Gindre (ONEMA) était présent, G. Gauthiers (DDT25) s'est décommandé. Il a été décidé de proposer une demi-buse d'un mètre de large pour franchir l'affluent du Pater, un pont bétonné de 6 m de long pour le ruisseau de Valbois, un gué pour franchir l'affluent intermittent de la rive droite (sur la terrasse). Cette rencontre a également été l'occasion pour T. Susse et D. Langlois de se rendre dans les peuplements d'ubac et de se mettre d'accord sur le maintien de 2 à 3 tiges de très gros bois (>70 cm) par hectare exploité.

Le 25 avril, la DREAL précise par écrit ce qu'elle attend d'une demande d'autorisation de modification de l'état ou de l'aspect d'une réserve naturelle. Cette demande est un préalable au projet d'amélioration de la desserte, elle est du ressort du propriétaire et attendue pour le 03 septembre. Le CEN s'engage à fournir les éléments nécessaires à sa rédaction (enjeux faune - flore - habitats notamment).

Suite à ces rencontres, à celles de 2015 avec le CRPF, aux échanges réguliers avec T. Susse, Dominique adresse le 17 mai à P. de Scey une note de synthèse précisant les enjeux « milieux naturels » relatifs au projet d'amélioration de la desserte forestière dans la RNN. T. Susse reprend une grande partie de ces éléments dans son premier projet de demande d'autorisation auprès de la DREAL, daté du 12 juillet et relu par Dominique.

La DREAL, par courrier du 25 août, demande à P. de Scey des précisions, notamment sur la gestion sylvicole et l'étude de rentabilité, assorties de cartographies plus précises des espèces et habitats impactées. La réponse est attendue pour le 15 septembre de façon à pouvoir être examinée en séance plénière du CSRPN le 06 octobre.

Dominique et Mélanie réalisent rapidement ces cartes, les transmettent à T. Susse qui réécrit le projet. Le 12 septembre, la DREAL ne reçoit pas la bonne version. Le dossier complet, relu par Dominique, arrivera finalement en DREAL juste avant le 06 octobre, il sera validé par le CSRPN.



Exploitation des résineux en fond de prairie © D. Langlois

Parallèlement à ces discussions, l'exploitation des résineux du fond de la prairie de Valbois a été réalisée au mois d'octobre par F. Girard (entreprise de travaux forestiers - Fertans). Les conditions climatiques étaient excellentes (ruisseau du Pater à sec), l'exploitation dans la RNN n'a duré que 2 journées. Mais travailler avec les exploitants forestiers demande d'être très réactif car F. Girard n'a contacté le CEN que la veille de sa venue, donnant rendez-vous l'heure suivante... Heureusement,

nous étions au bureau ce jour-là, à cette heure-là et les travaux ont donné entière satisfaction.

D.L.

30.4 Accompagner les plans d'aménagement des 2 communes

Commune de Chassagne-Saint-Denis

Vincent Humbert, premier adjoint, a été notre interlocuteur pour discuter de la gestion forestière dans les parcelles communales gérées en régie (Touvoise, Cul Blanc, Dents de Léris). Pour le prochain plan de gestion, il a été décidé de laisser une bande minimale de 20 m non exploitée en bordure de falaise, de conserver les bois morts ou dépérissants et d'inviter le conservateur aux martelages.

Commune de Cléron

L'ensemble des parcelles forestières communales est confié en gestion à l'ONF. Le plan d'aménagement court jusqu'en 2017. Contact a été pris avec Johann Keller pour travailler à sa révision.

D.L.

30.5 Exclure tous travaux forestiers en période de nidification

Dans le cadre du renouvellement du plan de gestion, l'encadrement des dates de travaux a été précisé. Tout usage de moteur thermique est exclu du 15 février (pour tenir compte des oiseaux rupestres) au 31 juillet (pour tenir compte des rapaces forestiers). L'exploitation forestière est ainsi possible du 01 août au 15 février. Sur le versant adret, en raison de la présence du sonneur à ventre jaune, il a été décidé, en concertation avec T. Susse, de proscrire les travaux du 01 août au 30 septembre. L'exploitation y est donc possible du 01 octobre au 15 février. C'est un laps de temps très court mais cohérent avec les faibles volumes à prélever.

D.L.

30.5 Eviter les embâcles en amont de la digue de l'étang de la Princesse

Suite au violent orage du 25 juin, nous avons retiré quelques branchages venus s'amonceler en amont de la digue de l'étang de la Princesse. Les risques d'installation d'un embâcle qui obstruerait le passage de l'eau et permettrait à l'étang de se reconstituer semblent très limités.

D.L.



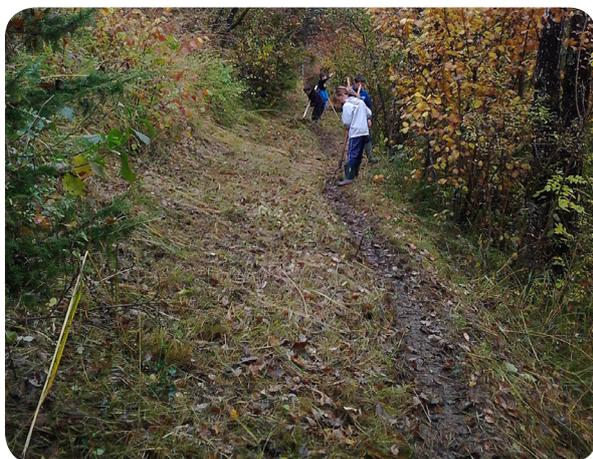
Amont de la digue de l'étang de la Princesse © F. Ravenot

40. Accueillir le public en aval de la RNN

40.1 Entretien des infrastructures d'accueil

• Sentiers de découverte et de la pelouse

Les supports et leurs pattes de fixation implantés sur le sentier de la pelouse ont été définitivement retirés. Seules 3 pattes métalliques des panneaux d'entrée du sentier sont encore solidement ancrées. Un léger défrichage a été réalisé afin de faciliter l'accès à la pelouse et aux différents points de vue. Dans les anciennes vignes, le chemin d'accès a été fauché le 21 octobre. L'ensemble de ces travaux a été réalisé lors du chantier d'automne (cf. 51-3).



Ratissage suite à la fauche sur le sentier © V. Frochot

Le devenir de cet unique sentier pédestre balisé dans la RNN a fait l'objet de nombreuses réflexions au cours de l'élaboration du plan de gestion. Conditionné en grande partie par le choix de l'accès motorisé (cf. 42), mais également à l'accord trouvé avec le propriétaire (cf. 8-5), le sentier de la RNN sera balisé à la sortie de la basse-cour du château, en continuité du sentier propre à la découverte du site médiéval. Il est également envisagé de disposer des supports discrets, durables et modulables le long du sentier, dans sa partie en RNN.

F.R.

41. Ne pas encourager la fréquentation vers les zones sensibles

41.2 Encadrer la fréquentation des groupes

• Visites autorisées dans la RNN

Cette année, 14 sorties guidées ont eu lieu pour un total de 234 personnes. Voici la liste des sorties guidées ayant fait l'objet d'une demande d'autorisation préfectorale :

- 27 janvier 2016 : URPCIE FC - Formation BPJEPS EEDD,
- 15 mars 2016 : Centre horticole d'Enseignement et de Promotion Formation BTS (78),
- 14 mai 2016 : Elus et habitants de Chassagne-Saint-Denis,
- 14 mai 2016 : Association de découverte et de connaissance de la nature (Nans-sous-Sainte-Anne),
- 19 mai 2016 : Association Loisirs Solidarité Retraités (Besançon),
- 23 mai 2016 : Collège Sacré Cœur - 6^{ème} (Amancey),
- 24 mai 2016 : Collège A. Malraux - 5^{ème} Nature (Pontarlier),
- 26 mai 2016 : Maison de quartier de Saint-Claude (Besançon),
- 09 juin 2016 : Lycée agricole technologique - 4^{ème} (Levier),
- 23 juin : propriétaires forestiers avec le CRPF Franche-Comté,
- 10 octobre 2016 : CRPF et Chambre régionale d'agriculture de Franche-Comté,
- 23 octobre 2016 : Randonneurs de l'USB Montagne (Baume-les-Dames),
- 07 décembre 2016 : URCPIC Franche-Comté - formation éco-interprète.



Sortie dans la RNN avec des membres de l'ADCN ©

F.R. & D.L.

42. Faire prendre en compte les enjeux de conservation en accompagnant le développement touristique du château Saint-Denis

Le 03 juin, à la demande du CEN, une visite de terrain en compagnie de M. Beauvais (CCPO), R. Sitz et E. Ribes (API 25) a porté sur le projet d'aménagement du sentier pédestre autour du château Saint-Denis. Le projet de plan de gestion 2017-2026 arrivant dans sa phase finale, il était nécessaire de clarifier le tracé de ce futur sentier côté RNN. Il reprendra en grande partie le cheminement créé lors des travaux de purge de la falaise et de consolidation des remparts. Le rapport final de l'étude Médiéval-AFDP nous est enfin (!) parvenue le 08 juin.

Le comité technique de pilotage s'est réuni le 23 juin en CCPO. Un projet de programmation des travaux d'aménagement du château (consolidation et valorisation) a été présenté pour la période 2016-2020. Le volet aménagement touristique a toutefois été peu abordé.

Le 10 septembre, le préfet de région était accueilli sur le site médiéval à l'occasion de la traditionnelle journée « Portes-ouvertes ».

du château a été voté en séance du conseil communautaire de la CCPO le 14 novembre pour un montant de 20 000 euros. Toutefois, le maître d'ouvrage attend le soutien financier des autres collectivités (Commissariat de massif, Conseils régional et départemental et programme LEADER). Le parking décidé sur Scey-Maisières devrait être réalisé en 2017. Ce sera un grand pas de fait pour canaliser la fréquentation liée au château et garantir plus fortement la préservation des zones sensibles de la RNN.

F.R.



Ruines du château Saint-Denis et sa tour © F. Ravenot



Visite du préfet en septembre 2016 © F. Ravenot

L'année 2015 avait permis d'avancer sur la valorisation des ruines du Château Saint-Denis et en particulier sur ses accès motorisés.

Lors de la réunion du comité de pilotage du 02 juillet en CCPO, l'idée de créer un parking pour les personnes à mobilité réduite à Chassagne-Saint-Denis a été abandonnée. Seul le parking situé au lieu-dit « Champey » à Scey-Maisières est désormais programmé. Suite à divers échanges avec Félix Chopard, maire de Chassagne-Saint-Denis, la commune est favorable à la réglementation de la circulation motorisée sur le chemin menant au château, à condition de ne pas pénaliser les habitants du village et les ayants droit.

Un plan de financement pour la valorisation

50. Développer localement l'information

50.1 Informer le public sur la RNN

• Tournées de surveillance et d'information

Douze week-end et/ou jours fériés ont été programmés pour la surveillance de la RNN entre le 23 avril et le 03 juillet. La météo pluvieuse de ce printemps n'a permis seulement que 4 tournées. Un total de 99 personnes a été rencontré et/ou informé.

F.R. & D.L.

50-2 Faire connaître la RNN localement

• Bulletin d'information trimestriel

Plus de 850 destinataires reçoivent désormais « L'ascalaphe » en version informatique. Quant aux habitants de Chassagne-Saint-Denis et de Cléron, un exemplaire papier leur est toujours distribué à chaque saison.

Les sujets traitant de la biodiversité ont été les suivants : les ammonites, le frêne élevé, la bondrée apivore, la pyrole à feuilles rondes, le vespère de Savi, le dompte-venin, *Odontopus armiger* et la crinule musqueuse. « Le brin d'histoire » a présenté la coupe forestière de 1947, la chasse à l'ours, 1955 : l'essai d'enrèsinement du « Cul de Valbois » ainsi que Lerry, poème d'Indochine (partie 1). La rubrique « Action gestion » a abordé la



été 2016 - n° 60

Le vespère de Savi

écouverte en Franche-Comté en 1986 en vallée de la Loue (J. Ceverny), cette espèce de chauve-souris fut longtemps considérée comme disparue. Elle a été redécouverte par de nombreux auteurs. Ses caractéristiques (morphologie, répartition géographique) ne différaient pas de celles du vespère commun (qui ne fréquente pas le milieu souterrain) ne tenant en rien sa connaissance. Depuis vingtaine d'années, l'utilisation de détecteurs d'ultrasons (appareil permettant d'écouter les ultrasons émis par les chauves-souris et les convertir en sons audibles) a permis d'améliorer la connaissance de la répartition géographique. En 1996, elle fut contactée à Baume-les-Messieurs et à Deluz et à Septmoncel en 1997. Elle est très liée aux zones rocheuses et aux grottes où les falaises lui offrent



voir figurer dans l'inventaire des chauves-souris de la Réserve naturelle du ravin de Valbois, site réputé de longue date pour son climat sub-méditerranéen. Espèce en limite de répartition, il a été localisé en juin 1997 sur le plateau de Chassagne-Saint-Denis (S.Y. Roué - CPEPESC), grâce à un détecteur d'ultrasons ! Il peut être confondu avec la sérotine de Nilsson et la pipistrelle commune. D'ailleurs, il est encore appelé à Deluz et à Septmoncel le « Savi » mais les critères dentaires, la forme du pénis et la fréquence de ses cris sont sans équivoque.

un brin d'histoire

1955 : essai d'enrèsinement du « Cul de Valbois »

Suite à la très forte coupe de 1947 (L'ascalaphe n°58), il était bien compliqué d'élaborer un projet de mise en valeur de la forêt de Valbois. Le choix de valoriser les 5 parcelles du fond du ravin par enrèsinement a été motivé par un rapport d'expertise du 13 avril 1956.

réorganisation du pâturage sur la corniche, l'inventaire des coléoptères saproxyliques, la pose des tentes Malaise sur la corniche et les foins au rucher. Enfin, le chantier d'automne ados, la formation des étudiants en milieu professionnel, les interventions nature à l'école de Rurey et les Vacances buissonnières ont illustré les actions d'éducation à l'environnement.

F.R.

• Rapport d'activité annuel

La rédaction du 4ème plan de gestion a été notre priorité. Un rapport d'activité 2015 succinct a été intégré dans le rapport d'activité annuel du CEN et présenté lors du comité consultatif de gestion au printemps (cf. 8-1).

F.R. & D.L.

• Presse écrite et autres médias

- L'Azuré

Deux numéros de la revue des gestionnaires de milieux naturels remarquables de Franche-Comté sont parus en juillet et décembre. *Limacella furnacea*, champignon rare de la RNN ainsi qu'une présentation de la convention de gestion des pelouses de Chassagne-Saint-Denis ont fait l'objet d'un article dans le numéro 22.



information

Ravin de Valbois : des pelouses préservées durablement hors réserve naturelle

La préservation des pelouses sèches de la corniche de Chassagne-Saint-Denis représentait l'enjeu milieu naturel majeur mis en avant par l'Université de Besançon lors de la création en 1983 de la Réserve naturelle nationale du ravin de Valbois (RNN). De nombreux inventaires floristiques et

les 2 ha de pelouses défrichées hors RNN, peu intéressants d'un point de vue agricole. La commune propriétaire a de son côté facilité la mise en œuvre de cet accord et a confié au Conservatoire d'espaces naturels la préservation de ces 2 ha de pelouses. L'Etat, de son côté, a favorisé l'accord en co-finançant une nouvelle clôture. Une convention a été signée en décembre 2015 entre le Conservatoire d'espaces naturels et la Commune pour la préservation du patrimoine naturel des pelouses sèches de Chassagne-Saint-Denis. Elle porte sur 8 ha, dont 2 hors RNN.

En 2015, la pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*) a recolonisé les pelouses de la corniche de Chassagne-Saint-Denis

- L'Est républicain

Juin : « La nature expliquée aux sixièmes » (projet ENS avec le collège d'Amancey).

- La Terre de chez nous

Août : « Insectes indicateurs de biodiversité »

Octobre : « Un chantier pour les ados » (activité extra-scolaire dans la RNN).

- France 3 Bourgogne Franche-Comté

Le 20 mai, Frédéric s'est rendu en matinée dans les studios de la télévision régionale pour présenter la Fête de la nature et plus particulièrement la balade nature organisée en partenariat avec la Compagnie Gravitation et l'association ECHEL (cf. 53-3).

F.R. & D.L.

50.3 Renouveler les outils de communication de la RNN

• Site Internet CEN Franche-Comté

Aucun complément n'a été apporté à la page RNN. Des ajouts nombreux sont prévus au cours

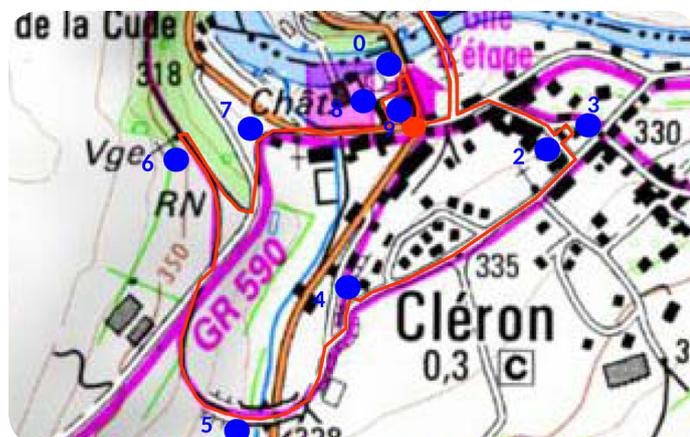
du prochain plan de gestion, avec en particulier le téléchargement des nombreuses études scientifiques consacrées au site protégé.

Par ailleurs, le compte facebook du CEN a été régulièrement alimenté par les actualités de la RNN (troupeau d'ânes, chantier d'automne, etc.).

F.R. & E.B.

50.4 Créer et faire vivre une « Petite maison de la RNN »

La salle située au rez-de-chaussée est utilisée pour accueillir les groupes de jeunes en formation (cf. 53-3) et lors de diverses réunions de travail. Par ailleurs, elle est mise à disposition de la commune lors des armistices et de la brocante associative. L'association « La Lune rousse » dispense toujours ses cours de peinture au moins une fois par mois le mercredi soir. A propos de la création d'un sentier pédestre sur le thème des patrimoines naturel et culturel dans le village de Cléron, les échanges se sont intensifiés avec la commune et le Syndicat mixte du Pays Loue Lison. Remi Martin a largement contribué à la structuration de ce projet. Réunions en salle et sur le terrain nous ont permis d'avancer sur la définition du public, sur l'itinéraire, les thématiques... L'aménagement du hall extérieur est inclus dans cette boucle pédestre.



Projet d'itinéraire du sentier des patrimoines © R. Martin (SMPLL)

La commune, en tant que maître d'ouvrage, a souhaité faire appel à un maître d'œuvre pour le suivi du projet. En fin d'année, l'Atelier CLB (Mouthier-Haute-pierre) a été retenu pour le piloter et effectuer les recherches de financement. Ce projet devrait s'appuyer en grande partie sur des financements européens, via le programme LEADER.

F.R.

51. Développer localement des programmes d'éducation à l'environnement dans la RNN

51.1 et 51.2 Développer et initier des programmes éducatifs en temps scolaire

Les chiffres à retenir pour 2016 : 4 classes, 97 élèves et 14 demi-journées d'intervention.

• Sur la piste des espaces naturels sensibles (dispositif Conseil départemental du Doubs)

L'école primaire de Rurey a sollicité le CEN pour des interventions auprès de 2 classes, tout comme les collèges d'Amancey et de Pontarlier.

• Ecole publique de Rurey



Hirondelles de fenêtre (*Delichon urbicum*) © F. Ravenot

Un projet pédagogique commun a été mené avec les classes de CP et de CE1/CE2 (45 élèves). Ce projet, ayant pour fil conducteur l'avifaune, a porté sur la découverte de l'ENS de Cussey-sur-Lison. Des séances se sont également déroulées dans le village sur la connaissance et la protection des hirondelles. Vu le retour des enseignantes, ces interventions ont permis de renforcer l'intérêt des élèves pour la nature, toute proche. Quel plaisir de croiser ces enfants à la rentrée de septembre, la tête en l'air, en train d'observer le ballet incessant des hirondelles de fenêtre en partance pour l'Afrique !

• Collège André Malraux de Pontarlier

Le 24 mai, 24 élèves de la classe de 5^{ème} ont découvert la RNN durant une journée entière (réglementation, observation de la diversité biologique, enjeu de préservation et rôle de l'homme). La séance précédente, bâtie sur l'avifaune rupestre de l'ENS du Rocher de Haute-pierre, n'a pu avoir lieu (météo défavorable). La classe s'était rendue sur la pelouse

calcaire de HautePierre-le-Châtelet durant l'hiver (lecture de paysage).

• Collège Sacré Coeur d'Amancey

Deux sorties de terrain sur l'ENS du Rocher de Colonne (Scey-Maisières) et dans la RNN ont été préparées en collaboration avec Nadine Gazo, enseignante de SVT au collège. Après la découverte de l'ENS, de ses pelouses marneuses et de ses mares, où une première approche de la diversité biologique a été menée, les 28 élèves de 6^{ème} ont été accueillis dans la RNN. Durant toute une journée (pluvieuse), ils ont traversé l'ensemble des milieux naturels, réalisé de belles observations et se sont confrontés aux principales missions du gestionnaire.

F.R.



Débroussaillage dans les anciennes vignes © V. Frochot

bénévole. Une semaine avant le chantier, Frédéric a rencontré une dizaine de jeunes durant la permanence ados à Amancey, afin de leur présenter le projet. Le manque de disponibilité de l'animatrice référente de l'AFR durant ces 3 jours d'activités n'a sans doute pas incité les jeunes à nous rejoindre (1 adolescent présent tout de même).

Enfin, merci à Véronique Frochot, professeur au LEGTA de Montmorot, qui est venue bénévolement encadrer le chantier aux côtés de Frédéric.

F.R.



Intervention sur l'ENS du Rocher de Colonne (Scey-Maisières) © N. Gazo

51.3 Proposer des activités liées à la gestion de la RNN

• Actions nature 10 - 16 ans

Durant 3 jours, près de 15 jeunes du secteur Loue Lison sont venus prêter main forte à la RNN. Tout a commencé par le démontage des supports du sentier de la pelouse, à Chassagne-Saint-Denis. Le lendemain, un travail de défrichage de rejets ligneux a permis d'entretenir un des parcs des anciennes vignes de Valbois. L'entretien du sentier était également au programme (exportation de la molinie bleue après débroussaillage). L'élimination des rejets par brûlage a permis de profiter du feu pour réaliser le dernier barbecue de 2016 ! Un petit groupe de l'IME «L'arc en ciel» d'Ornans a également participé à cette journée d'éco-volontariat.

Le mercredi, dernier jour de chantier, ce fut l'occasion de sillonner à travers la RNN pour y découvrir ses différents paysages et milieux naturels.

Pour la seconde année consécutive, l'AFR du plateau d'Amancey a été sollicitée pour relayer cette action

52. Développer localement des programmes d'éducation à l'environnement hors RNN

52.1 Pérenniser et développer des programmes d'animation en temps scolaire

Les interventions scolaires en dehors de la RNN sont désormais marginales, faute d'animateur dédié. Ces quelques interventions font partie intégrantes du dispositif ENS (cf. 51-1 et 51-2).

52.2 Initier des programmes d'animation hors temps scolaire

Pour la 3^{ème} année consécutive, le CEN a fait appel au CPIE du Haut-Doubs pour assurer l'encadrement des accueils de loisirs (6-12 ans). Le soutien financier de la CCALL et de la commune de Cléron est apprécié mais l'équilibre financier est très loin d'être atteint. Trente demi-journées d'animation ont été menées pour un total de 39 enfants.

• Printemps en folie

Un accueil de loisirs a été proposé à 9 enfants du secteur d'Eternoz du 11 au 15 avril. Des activités

nombreuses et variées ont été menées sur le réveil de la nature au printemps.

La CCALL est toujours sensible à la délocalisation de nos activités éducatives et permet au CEN de rayonner sur l'ensemble du territoire intercommunal.

• Les Vacances buissonnières

L'accueil de loisirs a eu lieu durant 3 semaines du 11 au 29 juillet. L'école communale de Cléron autrefois utilisée pour l'occasion ayant fermé ses portes à la rentrée 2015/2016, la commune a mis à disposition la salle de la mairie. Les semaines thématiques suivantes ont été organisées : « Artiste en herbe », « Des cabanes dans les bois » et « Nature, on tourne ».



Construction de cabanes © F. Ravenot

Pour la première fois depuis 15 ans, une baisse conséquente de fréquentation est à noter cette année avec seulement 30 enfants inscrits. Nous tacherons d'être plus vigilants en 2017 sur les dates de diffusion de l'information.

F.R.

53. Exporter notre savoir-faire

53.2 Etre un interlocuteur des acteurs locaux pour la gestion conservatoire des milieux naturels du pays Loue Lison

• Réflexion pour un troupeau conservatoire en Haute-Loue

Nous avons été invités par l'association TRI, le 21 octobre, à une après-midi de réflexion avec le Syndicat mixte de la Loue et le Département du Doubs, relative à la préservation des pelouses sèches de la Haute-Loue. En l'absence de projets agricoles sur ces coteaux en voie de fermeture, l'idée de mettre en œuvre un troupeau conservatoire fait son chemin.

• Accompagnement de TRI sur la Côte de Moini

Nous avons commencé un accompagnement du pâturage caprin sur la pelouse sèche de la Côte Moini, gérée par TRI. Une première visite a été effectuée le 14 novembre.

D.L.

53.3 Faire connaître nos savoir-faire

• Accompagnement du pâturage sur la RNR du Crêt des Roches (25)

Dominique est intervenu durant l'automne auprès de la SHNPM, pour accompagner la conservatrice de la RNR à raisonner un pâturage des pelouses sèches de corniche. Un test de pâturage caprin a été mené durant 15 jours en octobre, un second éleveur rencontré en décembre. Une première note



Pâturage caprin à la RNR du Crêt des Roches © C. Maffli

de synthèse des préconisations d'organisation du pâturage sur le Crêt des roches a été transmise le 16 décembre.

• Publication dans le bulletin de la SHND

Un article a été préparé pour le bulletin 96 de la SHND, en collaboration avec les collègues de la RNN du lac de Remoray et Céline Pernin de l'Université de Lille 1. Il s'agit de l'inventaire des collemboles des 2 RNN du Doubs.

• Détermination des syrphes de la RNN de l'étang du Grand Lempis (38)

Dominique a vérifié les déterminations des piégeages 2015 de 2 tentes Malaise posées dans cette RNN. Martin Speight a confirmé les nouveaux taxons. Plus de 80 espèces pour ces 2 pièges en prairies humides.

• Maison familiale rurale des Fins

Dominique est intervenu le 03 mars en jury BEPA aux Fins.

D.L.

• Loisirs Solidarité Retraités 25

Frédéric a guidé un groupe de personnes de l'association LSR de Besançon le 19 mai. Sollicité à plusieurs reprises par Jean-Jacques Girardin, responsable du calendrier d'activités, le sentier de découverte de la RNN leur a livré tous ses secrets, avant de terminer la balade par un moment convivial dans les locaux du CEN.

• Fête de la nature 2016

La Compagnie Gravitation (Besançon), l'association ECHEL (Nans-sous-Sainte-Anne) et le CEN ont organisé une balade nature intitulée « Chemin de traverse » le 21 mai. En remontant le Lison, un parcours d'environ 4 km a permis de sensibiliser près de 30 personnes à la diversité et la complexité du vivant au travers de divers ateliers thématiques : initiation aux chants des oiseaux, parcours botanique, approches musical et théâtrale, présentation d'une association symbiotique... Ce petit périple s'est terminé sur le pont de pierre en aval du Moulin du Bas à Cussey-sur-Lison avec des ateliers jeux, des constructions de cabanes, des dégustations de plantes sauvages... et par un pique-nique partagé fort convivial.



Place aux jeux après la balade © P. Vuillemin

• Lycée agricole Lasalle de Levier

En contre partie des travaux effectués dans les anciennes vignes de Valbois par les élèves de 4^{ème} du lycée agricole en décembre 2015, Frédéric a guidé le groupe dans la RNN le 09 juin. Activité sur la réglementation, observations naturalistes et retour sur la gestion des pelouses ont été les principaux thèmes abordés.

F.R.

• Sortie pour les propriétaires forestiers et le CRPF Franche-Comté

Le CRPF a proposé une sortie dans la RNN à l'intention des propriétaires forestiers. Le 23 juin, Dominique a présenté la gestion des milieux ouverts de corniche, les suivis scientifiques menés dans la RNN et l'état de conservation des habitats forestiers, insistant plus particulièrement sur la partie forestière non exploitée depuis un siècle. Seize personnes ont participé à cet après-midi.

Le 16 octobre, le même type de sortie a été proposé aux salariés du CRPF et de la Chambre d'agriculture, à la demande du directeur du CRPF.

• Licence professionnelle MINA de Besançon

Pour la seconde année consécutive, l'Université de Bourgogne-Franche-Comté a fait appel au conservateur de la RNN pour animer le premier module d'entomologie de la licence MINA dispensée à Besançon. Les 07 et 09 septembre, une demi-journée sur le terrain et une journée en salle ont permis de faire un tour d'horizon de la faune invertébrée française.

Le 19 septembre, les étudiants de cette licence ont également passé une journée dans la RNN pour découvrir sa gestion.

D.L.

• URCPIE Franche-Comté

Pour la première année, dans le cadre de la formation BPJEPS « animateur en Éducation à l'Environnement vers un Développement Durable (EEDD) », l'URCPIE a sollicité le CEN pour une intervention liée à la réglementation en RNN (27 janvier).

Le 07 décembre, Frédéric est intervenu auprès des stagiaires de la formation éco-interprètes. Le réseau des RN et le plan de gestion ont introduit la visite de terrain consacrée à l'accueil et à la gestion de la fréquentation du public dans la RNN.

• Sortie nature ENS du Doubs

Dans le cadre du programme « Les sorties nature » mis en place par le Département du Doubs, 2 sorties étaient programmées les 18 juin et 02 octobre sur les sites de Cussey-sur Lison et Haute-pierre-le-Châtelet. Faute de participant, elles ont toutes deux été annulées.

F.R.

• Accueil de stagiaires

- Kevin Guille, étudiant à l'Université de Franche-Comté, a effectué un stage de Master 1ère année en écologie appliquée (EcoS QuEST) du 15 février au 11 mars. Son travail a porté sur l'analyse des données du programme STOC-EPS (cf. 12-1) afin de mettre en évidence des tendances d'évolution des populations d'oiseaux communs sur 3 RNN de Franche-Comté dont le Ravin de Valbois (cf. 9-2).

- Victor Rebillard, étudiant en Licence professionnelle « Espaces naturels » de l'Université Lyon 1, a été accueilli du 25 mai au 02 septembre. Ce stage a porté sur le programme d'inventaire et de suivis entomologiques. Sa forte implication et ses connaissances naturalistes ont été mises à contribution pour trier minutieusement les échantillons des tentes Malaise et des polytraps (cf. 10-2) et seconder Dominique lors des suivis des papillons de jour (cf. 12-3). Son travail et sa bonne humeur ont été très appréciés. Merci Victor !



Victor et Dominique durant une séance de tri © F. Ravenot

- Marine Solviche, scolarisée au collège V. Considérant de Salins-les-Bains, a effectué son stage d'observation en milieu professionnel du 28 novembre au 01 décembre (aide à la diffusion du bulletin trimestriel, localisation du nid de milan royal, saisie de données entomologiques...).

- Louison Moyne a été accueilli pour son stage d'observation en milieu professionnel (collège Sainte-Marie Saint-Michel d'Ornans), du 13 au 16 décembre. Journée de recoupe des rejets arbustifs dans la RNN, rencontres des CEN Bourgogne et Franche-Comté à Dole, le programme a été varié.

D.L. & F.R.

6. Faire respecter le règlement de la RNN

6.2 Assurer la surveillance de la RNN

Le 07 juin, à la demande des RNN du lac de Remoray et du ravin de Valbois, nous avons été invités par la DDT du Doubs pour participer au comité permanent de la Mission inter-services de l'eau et de la nature (MISEN). Cette mission a pour rôle la coordination des services de l'Etat dans le but d'améliorer l'efficacité, la cohérence et la lisibilité de l'action publique (répression des infractions). Un des objectifs de cette rencontre était de faire connaître l'existence d'agents dédiés à la police de la nature sur les RNN et de faire connaître nos problématiques.

Suite à la MISEN du 16 juin, les RNN du Doubs sont dans l'attente d'une intégration officielle au sein de cette instance. Cela nous permettra de participer à la Mission inter-services police de l'environnement (MIPE) au côté des autres acteurs de terrain de la police de l'environnement (ONEMA, ONCFS, ONF). Le stationnement interdit est une infraction récurrente sur la RNN. Seule une contravention de 5ème classe peut s'appliquer et dans ce cas, la procédure de l'amende forfaitaire (timbre amende) ne peut être utilisée. Afin d'éviter de dresser des procès verbaux (procédure administrative lourde et pas toujours suivi de faits), la DDT doit nous transmettre un modèle de transaction pénale (recours réservé aux infractions de faible gravité). Avec l'accord du procureur ou de son substitut, cela permettrait alors d'utiliser le timbre amende pour verbaliser les automobilistes récalcitrants.



Panneau de réglementation © F. Ravenot

Le 12 juin, lors de notre journée de surveillance programmée dans la RNN, l'ONCFS en la personne de Benjamin Dubat, nous a sollicité pour effectuer une tournée en commun. En fin de journée, Dominique s'est rendu à Vercel pour la synthèse de cette journée inter-services de « police de la nature ».

Le 18 septembre, nous avons croisé un groupe de chasseurs à la confluence des ruisseaux de Léri et de Valbois. Ils transportaient un chien qui était tombé la veille de la falaise.

• Infractions constatées

- 7 stationnements interdits (06 et 12 avril, 08, 15 et 22 mai),
- 3 chiens non tenu en laisse (04, 06 et 08 mai)
- 1 place à feu (08 mai)
- 1 dépôt d'ordures (15 mai)

F.R. & D.L.

8. Assurer la gestion administrative quotidienne

8.1 Comité consultatif de la RNN

Le comité consultatif de gestion s'est réuni le 15 mars. Les rapports d'activités et financiers 2015 ont été présentés ainsi que les prévisions 2016. Un second comité a eu lieu le 08 décembre, pour étudier et valider le plan de gestion 2017-2026. Il a également donné lieu à un avis favorable pour renouveler le CEN en tant que gestionnaire de la RNN, pour 5 années.

D.L. & F.R.

8.3 Participer aux activités des organes décisionnels du CEN et de FNE-Doubs

Le 21 juin à Andelot-en-Montagne (39), Dominique et Frédéric ont participé à l'Assemblée générale du CEN FC. Ce fut l'occasion de visiter les récents travaux de restauration de la tourbière.

Hugues Pinston, rapporteur du plan de gestion au CSRPN et Frédéric ont présenté l'avis du CSRPN devant le Conseil scientifique du CEN le 22 novembre.

F.R. & D.L.

8.4 Autres tâches administratives

• Formation continue du personnel

Le 23 juin, Frédéric a participé à un atelier d'initiation à la malacologie animé par Julien Ryelandt (CBNFC-ORI).

Dominique a participé du 13 au 16 septembre à un stage ATEN sur la systématique des hyménoptères. Du 03 au 07 octobre, Frédéric s'est rendu à Saint-Lizier (09) pour un stage ATEN intitulé : « initiation à l'ichnologie, la science des traces et des techniques de relevés d'empreintes ».



Formation ATEN sur les traces avec J.-L. Orengo © F. Ravenot

Huit salariés du CEN, dont Dominique et Frédéric ont participé à la formation « Permis tronçonneuse » les 02 et 03 novembre. Ils ont acquis le certificat de qualification du module ECC1.

F.R. & D.L.

• Véhicules

Nous avons échangé notre Partner contre un Dacia Sandero Stepway acheté d'occasion le 28 janvier à Chalons-en-Champagne (51). Le modèle est rehaussé, il permet d'emprunter plus facilement les chemins empierrés. Frédéric s'est occupé de cet achat et de son identification.

Afin d'assurer le transport des outils et matériaux divers, le CEN a également fait l'acquisition d'une remorque.

F.R.

• Locaux de Cléron

Les conduits de cheminées ont été ramonés le 16 septembre.

• Format de données «Sandre»

L'Agence de l'eau RMC nous a demandé de lui fournir les résultats des analyses de sédiments et de bryophytes réalisées en 2014 sur le ruisseau de Valbois, au format Sandre. Cela nous a demandé de nombreuses recherches d'autant plus que le laboratoire suisse qui a fait les analyses (ABL Analytics) ne connaissait pas ce langage et a fermé en 2016 suite au décès de son directeur...

D.L.

• Délégués du personnel

Au côté de Bernard Destrieux, salarié du CEN et délégué du personnel titulaire, Frédéric (délégué suppléant) a participé les 29 février, 4 mars, 18 mai et 08 novembre aux réunions avec la Direction. Les principaux points à l'ordre du jour ont été les suivants : plan de formation, achat d'équipements et mise à jour du document unique d'évaluation des risques (DUER).

F.R.

8.5 Partenariats généraux

• Propriété privée

De nombreux échanges ont eu lieu cette année avec M. et Mme de Scey pour ré-instaurer une relation de confiance et préparer le futur plan de gestion. Les questions forestières ont été au centre des discussions (cf. 30-1). La rencontre du 01 juillet a notamment permis de poser les bases d'un partenariat à bénéfices réciproques, sur les questions forestières mais également en matière de gestion des pelouses marneuses et de canalisation du public le long du sentier de la RNN.



L'exploitation forestière : un enjeu important © F. Ravenot

• Etat

Suite à la fusion des 2 régions, J.-Paul Balay n'est plus notre interlocuteur à la DREAL. Julien Mathieu est dorénavant chargé de suivre la moitié des RNN de la nouvelle région, dont le Ravin de Valbois. Nous l'avons accueilli dès le 02 mai sur le terrain et travaillons depuis en étroite collaboration. Nous tenons à remercier chaleureusement Jean-Paul pour ces années de travail en commun, son concours efficace au cours des années délicates qui ont vu la RNN changer de gestionnaire.

Nous avons de nouveau une personne référente à la Préfecture du Doubs. Christine Dubief a pris son poste en fin d'été et a répondu de suite à notre invitation sur la RNN, le 07 novembre.

D.L. & CA

• Communes

Le 16 janvier, Frédéric était présent lors des vœux de Jean-Marie Doney, maire de Cléron. Il a également représenté le CEN à Vuillafans lors des vœux du président de la CCPO, Jean-Claude Grenier. La fusion des 3 communautés de communes (CCPO, CCALL et CCCQ) prévue en 2017 a été largement évoquée.

• OTSI Pays d'Ornans Loue Lison

De nombreux acteurs et partenaires, dont la RNN, étaient présents lors du rapport annuel de l'office de tourisme qui s'est tenu au Hameau du fromage à Cléron le 23 mars.

• Vélo Club Ornans

Benoit Mercier, salarié du VCO, a sollicité la RNN à propos de l'itinéraire 2016 de la Rando d'Or, une des épreuves de l'Extrême sur Loue. Le VCO a souhaité se renseigner sur la réglementation de la RNN et sur la possibilité d'emprunter le chemin rural menant de Cléron à Chassagne-Saint-Denis. Au regard du décret de création de la RNN, les manifestations sportives sont interdites dans le Ravin de Valbois. Cette demande n'a donc pu être honorée.

• Commission socio-culturelle CCALL

Dans le cadre de nos activités d'éducation à la nature, les contacts sont toujours réguliers avec la collectivité et plus particulièrement Nadia Chiari, animatrice coordinatrice de la commission.

Etant associé au calendrier de la « Fruitière culturelle » lors de l'animation « Fête de la nature » en partenariat avec la Compagnie Gravitation (cf. 53-3), la présidente de la commission, Nathalie Van de Woestyne, nous a conviée à la réunion bilan des actions culturelles le 19 octobre à Amancey. Une présentation du contrat de coopération culturelle du territoire a été présenté à cette occasion.

F.R.

9. Favoriser le fonctionnement en réseau des acteurs de la gestion des espaces naturels

La participation à des actions mutualisées entre RNN de Franche-Comté ou au sein du réseau RNF est encouragée par la DREAL. Ces opérations ont représenté cette année 10 % du temps de travail des salariés du CEN affectés à la RNN.

9.1 Participer aux groupes de travail thématiques de Réserves naturelles de France

• Groupe «Syrphes» RNF

Dominique a participé aux journées syrphes des 9 et 10 juin, à Gevrey-Chambertin. L'occasion de faire le point sur les études en cours au niveau national et d'échanger sur des questions de systématique.

• Groupe «Forêt» RNF

Dominique a participé à la rencontre du groupe forêt de RNF les 22-23 novembre à Labergement-Sainte-Marie. Ce fut l'occasion de présenter le compromis trouvé avec P. de Scey dans le Ravin de Valbois. Ces rencontres font toujours l'objet de précieux échanges d'expériences.



Visite de la forêt de la Grand'Côte - RNN Lac de Remoray © P.-M. Aubertel

• Projet «Hyménoptères pollinisateurs»

En réponse à l'appel à initiatives de l'Agence de l'eau RMC, 8 RNN du bassin RMC se sont coordonnées pour déposer un projet sur les hyménoptères pollinisateurs. Il s'agit de mieux connaître ces peuplements en valorisant le matériel déjà piégé par tente Malaise dans ces RNN et en impulsant des inventaires complémentaires par chasse à vue et pose d'assiettes colorées, pièges spécifiques aux insectes floricoles. Dominique s'est particulièrement investi dans ce projet avec B. Tissot (Lac de Remoray), L. Servière (Combe-Lavaux Jean Roland) et l'Observatoire des abeilles.

D.L.

• Commission éducation à l'environnement RNF

Frédéric a participé aux divers ateliers de la commission lors du congrès de RNF en Ardèche (cf. 9-2).

• Atelier base de données et SERENA

Cet atelier de travail s'est réuni pour la première fois au siège de RNF à Dijon le 25 novembre et animé par Emilia Buenaventures, gestionnaire de base de données. A la demande de plusieurs organismes gestionnaires et utilisateurs de la base de données SERENA, il s'agit d'avancer sur l'amélioration de la gestion des données (en lien avec l'observatoire du patrimoine naturel des RN) et de faire évoluer SERENA, tout en travaillant sur la pérennisation de l'outil.

F.R.



Groupe de travail «base de données» à Dijon © F. Ravenot

9.2 Participer à des échanges d'expériences

• Mutualisation inter-RN de Franche-Comté

La rencontre administrative annuelle s'est déroulée le 04 mars à Besançon. Pour la première fois, les gestionnaires des RNN de la nouvelle région Bourgogne-Franche-Comté se sont retrouvés. Le 07 juin, la journée de terrain s'est passée à Champlitte (70), sur un site du CEN FC. Ce fut l'occasion de visiter des pelouses gérées en partenariat avec un éleveur et des cultures à plantes messicoles. En soirée, une écoute chiroptère a été organisée par la CPEPESC.

Frédéric a participé aux comités de rédaction de L'Azuré les 10 mai et 15 novembre (cf. 50-2).

Dominique a déterminé bénévolement les diptères asilides-empidides-hybotides transmis par la RNN de la Combe-Lavaux Jean Roland (21), la RNN de la Bassée (77) et la RNN du lac de Remoray (25).

Bertrand a déterminé des coléoptères de la RNN du lac de Remoray, issus de piégeages réalisés en 2008 par Pascal Dupont dans la forêt de la Grand Côte. Les 5 jours de travail impartis n'ont permis de déterminer qu'une partie des nombreux spécimens. L'identification a toutefois pu être complétée bénévolement par Bertrand. Le travail de détermination n'est pas achevé mais il a déjà permis

d'identifier plus de 200 espèces de coléoptères dont plusieurs espèces rares ou remarquables pour la région.

D.L., F.R. & B.C.

• Rencontre CEN Bourgogne et CEN Franche-Comté

Les 01 et 02 avril, les équipes salariées des 2 conservatoires se sont retrouvées aux Fourgs pour un séminaire de travail. Une première démarche de rapprochement des conservatoires était essentielle dans le contexte de la fusion des régions Bourgogne et Franche-Comté. Toutefois, il a bien été précisé que la fusion des 2 CEN n'était pas d'actualité. Des ateliers thématiques suivants ont été proposés : zone humide, gestion des sites, SIG et base de données et communication. Une soirée fort sympathique a permis de prolonger les échanges. Le lendemain, une visite de terrain a donné l'occasion à tout un chacun de (re)découvrir la tourbière de Passonfontaine, zone humide gérée par le conservatoire franc-comtois.



Echanges à Passonfontaine © M. Paris

• Congrès de Réserves naturelles de France

Le congrès s'est tenu à Salavas (07) du 07 au 09 avril, avec pour thème : « Les réserves naturelles : quelles valeurs ajoutées pour les territoires ? ».

D.L. & F.R.

• Coopération sur les syrphes en Franche-Comté

Le 03 novembre, le CEN FC, le CBNFC-ORI et les amis de la RNN du lac de Remoray se sont rencontrés pour initier une coopération permettant d'améliorer la connaissance et la valorisation des syrphes en Franche-Comté. Une liste rouge des syrphes est envisagée, tout comme des formations sur ce groupe faunistique de plus en plus utilisé par les gestionnaires de milieux naturels.

D.L.

- **Réseau Loup Lynx**

Ni Dominique ni Frédéric n'ont pu assister à la réunion annuelle du réseau organisée par la DDT le 14 décembre à Gonsans.

ACCA : Association communale de chasse agréée
 ADCN : Association de découverte et de connaissance de la nature
 AFR : Associations des familles rurales
 API 25 : Association patrimoine insertion
 ATEN : Atelier technique des espaces naturels

BEPA : Brevet d'études professionnelles agricoles
 BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

CAPA : Certificat d'aptitude professionnelle agricole
 CBNFC-ORI : Conservatoire botanique national de Franche-Comté – Observatoire régional des invertébrés
 CCALL : Communauté de communes Amancey Loue Lison
 CCCQ : Communauté de communes du canton de Quingey
 CCPO : Communauté de communes du Pays d'Ornans
 CFPPA : Centre de formation professionnelle et de promotion agricole
 CEN FC : Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté
 CD 25 : Conseil départemental du Doubs
 CPEPESC : Commission de protection des eaux, du patrimoine, de l'environnement, du sous-sol et des chiroptères
 CPIE : Centre permanent d'initiatives pour l'environnement
 CRPF : Centre régional de la propriété forestière
 CSRPN : Conseil scientifique régional du patrimoine naturel

DDT : Direction départementale des territoires
 DREAL BFC : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne - Franche-Comté

ECHEL : Espaces chantiers environnement local
 ENS : Espace naturel sensible

GAEC : Groupement agricole d'exploitation en commun

LEADER : Liaison entre actions de développement de l'économie rurale
 LEGTA : Lycée d'enseignement général et technologique agricole
 LPO FC : Ligue pour la protection des oiseaux de Franche-Comté
 LSR : Loisirs solidarité retraités

MFR : Maison familiale rurale
 MINA : Métiers du diagnostic, de la gestion et de la protection des milieux naturels
 MIPE : Mission inter-services police de l'environnement
 MISEN : Mission inter-services de l'eau et de la nature
 MNHN : Muséum national d'histoire naturelle

ONCFS : Office national de la chasse et de la faune sauvage
 ONEMA : Office national de l'eau et des milieux aquatiques
 ONF : Office national des forêts

RMC : Rhône Méditerranée - Corse
 RNN : Réserve naturelle nationale
 RNR : Réserve naturelle régionale
 RNF : Réserves naturelles de France

SERENA : Système de gestion et d'échange de données des réseaux d'espaces naturels
 SIG : Système d'information géographique
 SHND : Société d'histoire naturelle du Doubs
 STOC-EPS : Suivi temporel des oiseaux communs par échantillonnages ponctuels simples
 SVT : Sciences de la vie et de la Terre

TRI : Traitement recyclage insertion

URCPIE : Union régionale des centres permanents d'initiatives pour l'environnement

VCO : Vélo club Ornans



Clichés photographiques : Azuré bleu nacré (*Polyommatus corridon*) - Azuré de la bugrane (*Polyommatus icarus*) - Azuré bleu céleste (*Lysandra bellargus*) - Tipule sp. - Mante religieuse (*Mantis religiosa*) - Criquet sp. © F. Ravenot

Organisme gestionnaire

Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté
24, Grande rue - 25330 Cléron
Téléphone : 03 81 62 14 14
Courriel : ravin.valbois@espaces-naturels.fr